

Préavis de grève

Sur les moyens de fabrication des éditions d'information au Siège

Jeudi 29 janvier, la direction de la Fabrique s'est engagée à repousser son plan de réorganisation des moyens de fabrication au Siège des éditions d'information nationales et régionales, le temps de dialoguer avec les équipes techniques impactées par la diminution très significative du nombre de vacations techniques dédiées.

Nos principales missions attaquées

Ce ne sont notamment rien de moins que la suppression d'un tiers des vacations des Chef.fes OPV, des technicien.es du service son (en semaine), ainsi que celles des derniers machinistes qui participent encore aux éditions d'information (sur le plateau D pour France 3 Paris-IdF), auxquelles la direction souhaite procéder. Ce sont donc les moyens du cœur même de notre mission centrale d'information des citoyens qui sont attaqués.

Or, ces décisions n'ont aucune logique opérationnelle. De l'aveu même de la direction, il s'agit purement et simplement de faire des économies, et surtout de les afficher, et ce jusqu'à l'absurde (ex : le choix de se passer d'électricien éclairagiste sur le plateau de Stade 2-La Quotidienne impacte 1/2h d'activité, il ne modifie donc pas le nombre de vacations hebdomadaires et met en péril une émission de direct).

Et les conséquences pour la qualité des éditions d'information et les limites imposées aux équipes éditoriales sont lourdes :

- ▷ Un seul intervenant maximum en plus du présentateur en plateau en cas d'édition spéciale liée à une actualité forte, jusqu'à l'hypothétique arrivée de renforts techniques (!!!),
- ▷ Diminution de la réactivité aux demandes de changement de plans des réalisateurs (donc des éditions potentiellement moins variées visuellement),
- ▷ Obligation pour les intervenants (présentateurs, ...) de se présenter au moins 20 minutes avant le début des éditions pour être équipé de micro HF,
- ▷ Usage unique de micro-table pour les invités,

Les salarié.es : méprisé.es

Depuis 10 jours, non seulement aucune réunion n'a été organisée avec les machinistes, mais, lors de celles qui ont eu lieu avec les OPV et le service Son, la direction s'est montrée sourde aux alertes et revendications des salarié.es sur les conséquences d'une telle décision (conditions de travail, de stress, mise en danger de l'antenne sur nos principales éditions, perte d'activité et de rémunération, ...).

Le droit du travail : contourné

Contrairement à ce qu'affirme la direction, il est donc clair au regard de la profondeur des impacts et de la diversité des secteurs touchés (plusieurs services techniques, mais également les équipes éditoriales) qu'il **ne s'agit pas simplement d'un simple aménagement mais d'un véritable projet de réorganisation des moyens et méthodes de fabrication des éditions d'information**, son caractère **important** est donc indéniable. A ce titre, son déploiement aurait dû être précédé d'une information/consultation des élus du CSE.

Au regard de la situation, **les organisations CGT, CFDT, CGC, FO et SNJ demandent :**

-> **un moratoire sur l'ensemble des suppressions de vacations** prévues au Siège au sein des équipes fabrication, **jusqu'à ce que les élus aient pu se prononcer** sur cette réorganisation de leur activité **sous la forme d'une information-consultation** au CSE du Siège.

-> **une négociation salariale** pour les équipes impactées, préalable à tout déploiement éventuel, afin de compenser les pertes sur la base de leur rémunération réelle.

En vue de voir ces revendications satisfaites, **les organisations CGT, CFDT, CGC, FO et SNJ appellent l'ensemble des personnels affectés à la fabrication et à la production des émissions** assurées par le Centre d'exploitation Nord de la direction des moyens de fabrication **à cesser le travail de 19h30 à 20h29 chaque jour à partir du lundi 16 février 2026 pour une durée illimitée.**

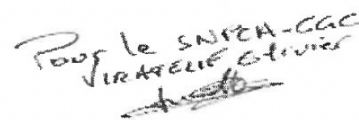
*Reçu avec toutes les réserves d'usage
le 10/02 A. Perrin
C. Angere Goussain
Responsable Relations Syndicats Siège*

Paris, le 10 février 2026

Chantal Frémy - DSC CGT

Majid Bensmail - DSC CFDT

Olivier Viratelle -- DS SNPCA CGC



Frédéric Broda – DS FO

Antoine Chuzeville - DSC SNJ

Olivier Gonin – DS CGT

